

Mairie de Vanosc Tél: 04 75 34 62 93 Fax: 04 75 34 71 79

Vanosc, le 18 août 2022

CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 5 septembre 2022 à 20 H 00 en Mairie

Ordre du jour :

- 1. Attribution fonds de concours :
 - Convention Mairie/Annonay Rhône Agglo
- 2. Cimetière :
 - Règlement intérieur
 - Ossuaire
- 3. Convention Mairie/Café Monteillet
- 4. Modification du temps de travail : Adjoint Technique Territorial
- 5. Conseil Départemental « Atout ruralité 07 » : Demande de subvention :
 - Travaux de voirie
 - Pompe à chaleur « Le Monteillet -

Questions diverses

_ bu de seuce enfant.

de 6 de 3500 Rolitants

Dominique MAZINGARBE Maire